



SCOTCH BONNET ISLAND NATIONAL WILDLIFE AREA



Scotch Bonnet Island National Wildlife Area

What makes Scotch Bonnet Island NWA so special?

A small outpost of conservation in the large expanse of Lake Ontario, the one-hectare Scotch Bonnet Island National Wildlife Area (NWA) was established in 1979 to protect nesting habitat for colonial waterbirds and as a site for research. The island's limestone outcroppings and barren ground along with its isolation make it an ideal site for the hundreds of Herring Gulls and Double-crested Cormorants that breed or rest there in summer. Scotch Bonnet Island NWA is

- one of Canada's smallest NWAs;
- home to one of the largest **Herring Gull** colonies in the Canadian waters of Lake Ontario;
- a stopover site for migratory birds, especially waterfowl and shorebirds during spring and fall migration;

- part of a long-term study of persistent toxic chemicals and reproductive success in colonial waterbird populations on the Canadian portion of the Great Lakes, coordinated by Environment Canada.

What are Environment Canada Protected Areas?

Environment Canada establishes marine and terrestrial NWAs for the purposes of conservation, research and interpretation. NWAs are established to protect migratory birds, species at risk, and other wildlife and their habitats. NWAs are established under the authority of the *Canada Wildlife Act* and are, first and foremost, places

for wildlife. Migratory Bird Sanctuaries (MBSs) are established under the authority of the *Migratory Birds Convention Act, 1994*, and provide a refuge for migratory birds in marine and terrestrial environments. The current Protected Areas Network consists of 54 NWAs and 92 MBSs comprising close to 12 million hectares across Canada.

What can I do at Scotch Bonnet Island NWA?

Public access to Scotch Bonnet Island NWA is prohibited to protect colonial waterbirds and other wildlife from disturbance. Permits are required to visit and to conduct research, surveys and monitoring, and must be obtained from the Canadian Wildlife Service. For a complete list of NWAs, including those you can visit, please see our website.



Herring Gull adult with chick

Who can I contact?

Environment Canada
Canadian Wildlife Service – Ontario
4905 Dufferin Street
Toronto, Ontario M3H 5T4
1-800-668-6767
email: enviroinfo@ec.gc.ca
www.ec.gc.ca/ap-pa/

Where is Scotch Bonnet Island NWA?



Herring Gulls





RÉSERVE NATIONALE DE FAUNE DE L'ÎLE SCOTCH BONNET



Réserve nationale de faune de l'Île Scotch Bonnet

Pourquoi la réserve de l'Île Scotch Bonnet est-elle si particulière?

Un petit îlot de conservation éloigné dans la vaste étendue du lac Ontario, la Réserve nationale de faune (RNF) de l'Île Scotch Bonnet, d'une superficie d'un hectare, a été établie en 1979 pour protéger l'habitat de nidification d'oiseaux aquatiques coloniaux et pour en faire un site de recherche. Les affleurements calcaires et le désert pierreux de l'île ainsi que son isolement en font un site idéal pour les centaines de Goélands argentés et de Cormorans à aigrettes qui s'y reproduisent ou s'y reposent durant l'été. La RNF de l'Île Scotch Bonnet

- est une des plus petites RNF du Canada;
- abrite l'une des colonies les plus importantes de **Goélands argentés** dans les eaux canadiennes du lac Ontario;
- constitue une aire de repos pour les oiseaux migrants, surtout la sauvagine et les oiseaux

de rivage, durant la migration printanière et automnale;

- fait partie d'une étude à long terme portant sur les produits chimiques toxiques persistants et la réussite de la reproduction des populations d'oiseaux aquatiques coloniaux dans la partie canadienne des Grands Lacs, coordonnée par Environnement Canada.

Qu'est-ce que les aires protégées d'Environnement Canada?

Environnement Canada établit des RNF marines et terrestres à des fins de conservation, de recherche et d'interprétation. La création des RNF vise à protéger les oiseaux migrants, les espèces en péril et d'autres populations sauvages ainsi que leurs habitats. Les RNF sont établies en vertu de la *Loi sur les espèces sauvages du Canada*

et sont d'abord et avant tout des territoires destinés aux espèces sauvages. Les refuges d'oiseaux migrants (ROM) sont établis en vertu de la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrants* et procurent un refuge aux oiseaux migrants dans les milieux terrestres et marins. Le réseau d'aires protégées actuel comprend 54 RNF et 92 ROM qui couvrent une superficie de plus de 12 millions d'hectares au Canada.

Que puis-je faire dans la réserve de l'Île Scotch Bonnet?

L'accès public à l'Île Scotch Bonnet est interdit afin de protéger des perturbations les oiseaux aquatiques nichant en colonie et d'autres animaux. Des permis sont nécessaires pour y faire une visite ainsi que pour y effectuer de la recherche, des inventaires et de la surveillance. Les permis doivent être obtenus auprès du Service canadien de la faune. Pour une liste complète des RNF, y compris celles que vous pouvez visiter, veuillez consulter notre site Web.



Goélands argentés



Goéland argenté adulte avec oisillon

Avec qui puis-je communiquer?

Environnement Canada
Service canadien de la faune – Ontario
4905, rue Dufferin
Toronto (Ontario) M3H 5T4
1-800-668-6767
courriel : enviroinfo@ec.gc.ca
www.ec.gc.ca/ap-pa/

Où est l'Île Scotch Bonnet?

